

ORGANISATION D'UN CHANTIER D'INSÉMINATION

FICHE 2B



La reproduction des brebis laitières ou allaitantes se planifie bien en amont, d'autant plus lorsque l'on souhaite réaliser des inséminations.

Un chantier d'insémination animale (IA) nécessite en effet une préparation en amont de sa mise en place pour planifier les interventions, assurer un déroulement dans de bonnes conditions et garantir sa réussite pour obtenir de bons résultats de fertilité sur le lot ou le troupeau inséminé.

PLANIFIER LA REPRODUCTION

En amont du chantier d'insémination, il est important d'assurer une bonne préparation des animaux (préparation des brebis (fiche 1B), préparation des mâles (fiche 1A) pour la lutte de retour en chaleur). Il est conseillé de passer les commandes de doses avec la liste des brebis à inséminer au maximum 30 jours avant la date de l'insémination. La collecte du ou des béliers pourra ainsi être planifiée le jour de l'insémination, et le ou les inséminateurs programmeront l'intervention. Le Centre d'insémination apportera son appui pour organiser éventuellement la pose d'éponges permettant la synchronisation des chaleurs des animaux qui commencera 16 jours avant la réalisation de l'IA. Enfin, des aménagements de bâtiment et/ou une main-d'œuvre suffisante devront être prévus pour un chantier réalisé dans de bonnes conditions.

Période de reproduction : IA et saillies

L'idéal est que les inséminations soient programmées durant la période de reproduction principale de l'exploitation. De cette façon, il y aura plus de brebis candidates potentielles, permettant ainsi d'être plus strict dans le choix des animaux inséminés.

Gérer les introductions de béliers dans le bâtiment où se trouvent les lots d'IA

Les béliers de monte naturelle peuvent être introduits dans les autres lots de l'élevage en suivant certaines règles afin de ne pas perturber les programmes de synchronisation des chaleurs mis en place pour les lots d'IA :

- Lorsque les IA sont réalisées après le programme hormonal de synchronisation (Éponge de FGA + injection de PMSG (fiche 2A)), l'introduction des béliers dans le bâtiment entre le retrait des éponges et l'IA est déconseillée car l'effet bélier que cela provoque peut décaler le moment de l'ovulation induite par le programme hormonal de synchronisation, impactant négativement les résultats de fertilité à l'IA. Il n'a pas été établi que la présence des béliers pendant la période où les brebis portent l'éponge de FGA pouvait impacter la fertilité à l'IA après programme hormonal de synchronisation mais il est tout de même préférable d'introduire les béliers dans le bâtiment une fois les IA finalisées,



CHOISIR SES BREBIS POUR L'INSÉMINATION (FICHE 1B)

L'organisation et la réussite de la reproduction influence l'étalement des mises bas et la production future. La date de la mise bas précédente est un critère clé lors du tri des brebis pour l'insémination. Il faut éviter des intervalles dernière mise bas / IA trop courts. L'intervalle idéal doit être au minimum de 180 jours (optimum autour de 210 jours) sans descendre en dessous de 120 jours. Plus les mises bas sont groupées, plus il y aura de femelles correspondant aux recommandations et plus le tri pourra être optimisé sur d'autres critères (physiologiques, génétiques, état général...).

- Lorsque les IA sont réalisées après un effet bélier (fiche 2C), les béliers ne doivent pas être introduits dans le bâtiment avant la date de démarrage de l'effet bélier des lots d'IA pour respecter la séparation physique des béliers et des brebis pendant 2 mois minimum.

Dans tous les cas, il est nécessaire de s'assurer que les barrières de séparation des lots soient suffisamment hautes et solides pour contenir les béliers des autres lots de l'élevage (lots de monte naturelle), notamment lorsque les brebis à inséminer vont être en chaleur. Il est possible qu'à ce moment-là, le lot des brebis à l'IA leur paraisse bien plus attractif que le leur !

ORGANISATION DU CHANTIER D'IA

Recommandations avant les inséminations

Pour une bonne préparation des brebis et une optimisation de la surveillance, il est plus simple que les brebis à inséminer soient dans un lot à part, c'est-à-dire séparées des femelles prévues pour la monte naturelle avec les béliers reproducteurs. Idéalement, la mise en lot doit être faite quelques jours avant la date d'insémination pour laisser le temps aux animaux de s'habituer à leurs congénères (hiérarchie) et permettre de réaliser le flushing.

Dans la mesure du possible, toute autre intervention stressante pour les brebis doit être évitée dans le mois qui précède la reproduction : parage des onglons, vaccination, changement brutal de la ration, travaux, changement de soigneur...

En cas d'utilisation du programme hormonal de synchronisation et si le lot de brebis à inséminer est important, il est possible de constituer des sous-lots afin d'éviter des écarts trop importants entre les interventions (retraits, injections, inséminations). Lorsque c'est possible, les sous-lots seront séparés physiquement pour respecter toujours le même ordre d'intervention et éviter les va-et-vient inutiles au moment de l'IA. Sinon, une identification visuelle est envisageable (trait de crayon, colliers de couleurs). Les retraits d'éponges et les injections pourront ainsi être décalées afin de respecter au mieux les horaires du programme.

Choix et lieu de la contention

Les inséminations peuvent être réalisées dans différents endroits de la bergerie, en privilégiant un lieu que les brebis connaissent bien et où la circulation peut se faire dans le calme et sans stress.

• Insémination dans l'aire paillée

Si la bergerie est équipée de cornadis et que ces derniers sont à la bonne hauteur, il est possible d'inséminer directement dans l'aire paillée avec une contention au cornadis. Dans ce cas, il est nécessaire de veiller à avoir une hauteur de fumier suffisante et une marche suffisamment grande pour offrir suffisamment de surface d'appui aux brebis lors de la manipulation au moment de l'insémination.

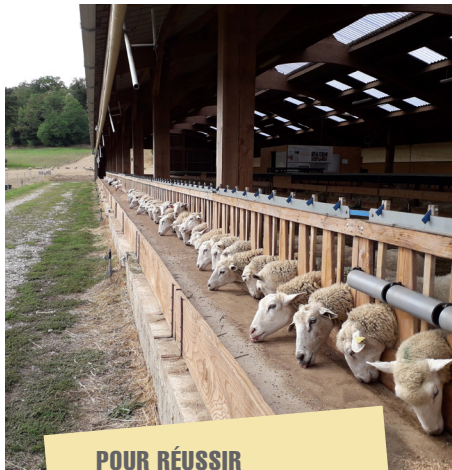
Les brebis pourront, soit rester contenues pendant la durée du chantier si celui-ci est de durée raisonnable (en-deçà de 2h de chantier), soit être libérées au fur et à mesure, à condition qu'elles ne perturbent pas la suite du chantier et ne soient pas dérangées par la circulation des personnes dans le lot.

En l'absence de cornadis, il est également possible de contenir les brebis derrière une barrière et d'installer une cage d'insémination dans l'aire paillée. Ceci peut également être fait dans une aire d'attente.

• Insémination en salle de traite

Il est possible de réaliser les inséminations sur le quai de traite ou le roto à condition que la position soit confortable pour la brebis et que l'inséminateur soit en sécurité sur le quai quand c'est possible, ou dans la fosse si le plancher peut être surélevé.

Dans le cas où la salle de traite permet la libération des brebis une par une, une solution intéressante est d'installer une cage d'insémination ou une barrière de cornadis amovible en sortie de salle de traite. Dans ce cas, les brebis pourront retourner dans l'aire paillée après l'acte.



POUR RÉUSSIR LE CHANTIER

- 2 porteurs pour une IA réalisée dans de bonnes conditions.
- 1 personne chargée de la préparation des paillettes pour chacun des inséminateurs.
- 7 jours entre l'IA et l'introduction des béliers dans le lot pour les retours.
- 45 ou 60 jours après l'IA, faire une échographie de constat de gestation.

Personnel nécessaire

Le nombre de personnes nécessaire pour l'insémination des brebis va dépendre du nombre de brebis à inséminer, du type de contention et de l'organisation du chantier.

Au cornadis ou en salle de traite, l'idéal est d'avoir 2 porteurs, un de chaque côté de l'animal.

Avec une cage d'insémination, un chevalet ou un lève brebis, il est possible de réaliser les IA avec un seul porteur. Néanmoins, pour simplifier sa tâche, une deuxième personne présente pourra amener les brebis et aider à les mettre en position. Il faut aussi prévoir du personnel pour la préparation des paillettes sur le pistolet d'insémination (autant de personnes que d'inséminateur).

Un inséminateur seul peut réaliser les inséminations pour 150 brebis en environ 2h00 pour l'ensemble du chantier d'IA, soit 1h30 de travail sur l'acte d'insémination seul. Au-dessus de 250 à 270 brebis, un deuxième inséminateur devra être mobilisé.

Recommandations après les inséminations

Après les inséminations, et pour favoriser la mise en place et le maintien de la gestation, il faudra veiller à limiter toute source de stress sur les lots inséminés particulièrement les 24 à 48 premières heures puis pendant 1 mois.

L'introduction des béliers dans le lot d'IA pour assurer les saillies sur les brebis qui reviennent en chaleur doit attendre au minimum 7 jours après l'IA afin de ne pas fausser les paternités sur les agneaux à naître.

Une échographie de constat de gestation pourra être réalisée :

- 45 jours après l'insémination, l'échographie permet de déterminer les brebis pleines de l'IA,
- 60 jours après, l'échographie permet de déterminer précisément le stade de la gestation et de distinguer les gestations issues de l'insémination de celles issues des luttes de retour.

En revanche, pour différencier les gestations issues d'IA ou de retours uniquement à partir de la date de mise bas, il est préconisé d'attendre 15 jours entre l'IA et l'introduction des béliers.

UN DOSSIER COMPLET SUR LA REPRODUCTION DES BREBIS

L'ANIO (Association Nationale de l'Insémination Ovine) présente une série de fiches techniques sur la reproduction des ovins laitiers et allaitants, rédigées dans le cadre du projet RESPOL et du programme-cadre CNE sur la maîtrise de la reproduction des petits ruminants.



Cette fiche a bénéficié de l'aide financière du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire dans le cadre du fond CASDAR et de la Confédération Nationale de l'Élevage dans le cadre du Programme Cadre : Maîtrise de la reproduction des petits ruminants. La responsabilité du Ministère ne saurait être engagée. Les interventions sur animaux doivent être faites conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'acte. Ces recommandations ont été établies sur les races et sous les latitudes de France métropolitaine.

Rédacteurs : Fabrice Bidan, Catherine de Boissieu, Gabin Gil (IDELE), Alice Fatet, Nathalie Debus, Maria Pellicer-Rubio, Sandrine Freret (INRAE), Manon Poquet (Service élevage Confédération Générale de Roquefort)
Relecteurs : Pauline Guilloux (OVITEST), Corinne Vial-Novella (CDEO)
Mise en page : Florence Benoit (IDELE)